



PROJET EDUCATIF

DE « ZEBRE & CO »

(Août 2008)

SOMMAIRE

PREAMBULE

1° OBJECTIFS

- 1/A LA COMMUNICATION, LA RELATION, LA RENCONTRE.
- 1/B L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILITE.
- 1/C LA VIE QUOTIDIENNE.
 - 1/C-1 LE RYTHME DE VIE.
 - 1/C-2 L'HYGIENE CORPORELLE.
 - 1/C-3 L'HYGIENE ALIMENTAIRE.

2° METHODES

- 2/A PEDAGOGIE DU PROJET
- 2/B UNE PEDAGOGIE PAR LE JEU, PAR LA DECOUVERTE.

3° NOTRE CONCEPTION DE L'ENCADREMENT

PROJET EDUCATIF

PREAMBULE

Des principes fondateurs :

- ✚ Le droit aux vacances pour tous.
- ✚ Faire des vacances, un temps privilégié du développement personnel.
- ✚ Placer l'individu avant l'argent.
- ✚ Permettre aux hommes de s'organiser par eux-mêmes et de prendre en charge leurs problèmes de vie.

Un projet politique et culturel :

Aujourd'hui, les familles sont confrontées à de graves problèmes, au regard de l'avenir de leurs enfants. Les enfants et adolescents subissent les influences des conditions de vie et de travail de leurs parents. La baisse du pouvoir d'achat, le chômage, la précarité de l'emploi, entraînent des privations culturelles, matérielles et, parfois, même affectives.

Ce qui est fait ou n'est pas fait pour les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, conditionne les grands enjeux sociaux de demain.

« ZEBRE & Co » et ses partenaires ne prétendent pouvoir pallier seuls aux insuffisances de l'école, aux insuffisances des moyens financiers des familles, ni se substituer au milieu familial et aux obligations de la puissance publique ; mais, ils pensent avoir un rôle à tenir pour permettre aux enfants et aux jeunes de trouver, pendant les vacances scolaires, des lieux et des moments d'épanouissement.

Leur action s'inscrit dans la perspective de construction d'une société plus solidaire et plus égalitaire, qui privilégie la personne humaine, par rapport à toute relation marchande, qui refuse le racisme et respecte les droits de l'homme. Ils font de l'épanouissement des personnalités, un de leurs objectifs majeurs.

« ZEBRE & Co » considère les usagers de ses équipements, comme des partenaires à part entière de son projet.

« ZEBRE & Co » refuse toute conception réductrice de la culture fondée sur l'élitisme, comme elle rejette fermement les effets de mode, induits par la publicité de la société marchande.

1° OBJECTIFS

1/A LA COMMUNICATION – LA RELATION – LA RENCONTRE

Partir en Centres de Vacances, c'est faire le choix d'une expérience de vie en collectivité. Notre action sera donc de permettre aux jeunes, de vivre avec d'autres personnes, de différents milieux, de différentes cultures, de différentes religions.

Cet échange de culture, de tradition et d'éducation permet un enrichissement personnel. La rencontre avec l'autre est indispensable. Elle joue le rôle de miroir et permet à l'individu de se construire.

Le Centre de Vacances est un moment important de l'épanouissement du jeune, car il constitue un espace social différent de la vie quotidienne, où l'on rencontre les personnes que l'on ne côtoie pas habituellement.

Nous contribuons ainsi à cultiver l'idée, que la différence entre les personnes fait la richesse de tous.

Apprendre à connaître une région, un pays, c'est avant tout entrer en relation avec ses habitants, comprendre et partager leurs modes de vie. La visite de sites historiques et culturels ne suffit pas à découvrir une région ou un pays. Se contenter d'une telle approche, c'est d'une part se comporter en consommateur et, d'autre part, n'appréhender qu'une petite partie des richesses d'un pays.

L'apprentissage de la mixité est aussi une de nos préoccupations. Tout au long de notre vie de tous les jours, certaines idées reçues restent dans ce domaine très fortement ancrées.

Le domaine des émotions, par exemple, est généralement réservé aux femmes, alors que les manifestations d'autorité et de pouvoir reviennent davantage aux hommes.

S'il est vrai que ces modes de relations hommes/femmes font partie de notre histoire, de notre culture, de notre éducation, ils n'ont de nos jours plus de réelles raisons d'exister. Sans vouloir se mettre en marge, nous pouvons néanmoins, lors d'un Centre de Vacances, au travers des activités, de l'organisation de la vie quotidienne, mettre en place des relations plus égalitaires, basées sur le partage, la connaissance de ses possibilités et de celles de l'autre.

1/B L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILITE

Le Centre de Vacances est une microsociété, dans laquelle chaque participant a son rôle, sa place, sa part d'initiative, de responsabilités, d'autonomie, de droits et de devoirs.

Cette microsociété éphémère est l'occasion pour les enfants, de prendre part à l'organisation de celle-ci, en fonction de leurs possibilités et de leur âge.

Nous avons donc un rôle éducatif à remplir auprès des jeunes, que nous avons en Centres de Vacances. Leur permettre d'être davantage décideurs, organisateurs de leurs vacances, c'est leur permettre de concevoir leur place dans la société, comme des individus plus responsables, capables de faire des choix, de se prendre en charge.

Ce n'est, bien évidemment, pas en une semaine, 15 jours ou 3 semaines, que nous pourrions atteindre cet objectif ; mais, nous pouvons y contribuer.

Cet engagement va bien sûr influencer sur l'organisation et l'esprit de nos séjours. Le jeune sera davantage acteur de ses vacances et non consommateur d'activités. Nous pensons, en effet, qu'un enfant, quel que soit son âge, est capable à son niveau de gérer lui-même ses vacances.

Faire le choix de faire telle activité plutôt qu'une autre, prendre part à la préparation et à l'organisation d'une randonnée, choisir de manger plus tard, d'installer les tables dehors pour profiter du soleil, doit être possible, du moment qu'il est motivé, qu'il ne gêne pas la

vie du groupe et que cela soit réalisable, par rapport aux possibilités des participants et des moyens mis à leur disposition...

Attention, vouloir développer l'autonomie et la prise de responsabilités des jeunes, n'est pas synonyme de laisser faire. Les jeunes ont besoin de référents, de guides, pour évoluer. Il serait, en effet, dangereux de penser qu'un groupe de jeunes puisse, le temps d'un séjour, s'organiser seul et se passer du rôle de l'équipe éducative.

1/C LA VIE QUOTIDIENNE : UN MOMENT IMPORTANT EN CENTRE DE VACANCES

« ZEBRE & Co » propose des séjours à dominante ski, itinérants à l'étranger, activités nautiques, VTT... Mais, ces activités, aussi bien organisées soient-elles, ne peuvent constituer l'essentiel du séjour. Les temps de la vie quotidienne sont tout aussi importants.

1/C-1 : LE RYTHME DE VIE :

En France, le rythme de vie de l'enfant est conditionné par trois facteurs principaux :

1. le temps scolaire ;
2. le temps familial et ses contacts sociaux ;
3. le temps extrascolaire.

Ce qui oblige les enfants à avoir une activité soutenue de 15 heures par jour.

En Centres de Vacances, nous avons la chance d'évoluer dans un espace de loisirs, où nous n'avons comme contrainte que le bien-être des enfants ; alors pourquoi ne pas en profiter pour mettre en place une organisation, qui respecte le plus possible le rythme de vie de chaque enfant ? Réveil et coucher échelonnés, coins calmes, coins siestes sont autant de méthodes, qui contribueront à une meilleure qualité de vie, d'autant plus que le manque de sommeil est une cause d'instabilité, de fatigue, d'agressivité de manque d'attention et de disponibilité.

Un rythme de vie adapté leur permettra d'exprimer davantage leur vitalité, leur créativité, leur esprit d'initiative.

1/C-2 : L'HYGIENE CORPORELLE :

Certains jeunes passeraient facilement toute la durée du séjour avec les mêmes habits, en pratiquant une toilette la plus sommaire possible. Même s'ils n'en ont pas conscience, l'hygiène corporelle est un besoin de l'être humain. Ne pas se laver, ne pas se changer, c'est l'expression de problèmes psychologiques ou relationnels la plupart du temps, sans gravité et liée à la vie en collectivité : manque d'habitude de prendre en charge sa toilette, peur du regard du groupe, vêtements fétiches, dans lesquels on se sent à l'aise, parce qu'ils constituent une

carapace (particulièrement à l'adolescence), premières expériences de vie en collectivité...

Il est donc important de veiller à ce que les jeunes aient une hygiène corporelle convenable et d'être à l'écoute des problèmes, qu'ils peuvent rencontrer. Sensibiliser les jeunes sur l'importance de l'hygiène passe par le dialogue ; mais, aussi par la mise en place de temps de toilettes agréables, drôles, qui respectent l'intimité de chacun et de lui donner envie de s'y rendre, de lui donner envie de ranger ses affaires et de se changer, de lui permettre de personnaliser sa chambre, pour qu'il se sente chez lui et non de passage.

1/C-3: L'HYGIENE ALIMENTAIRE :

Le temps des repas est, malheureusement, trop souvent synonyme de nuisance :

vacarme, chahut, problème des enfants qui ne veulent pas manger...

En séjour fixe, comme en camp itinérant, nous devons veiller à ce que les repas soient un moment d'échanges, de détente et de plaisir, et être attentif à la qualité comme à la quantité, durant le repas.

Reste le cas des séjours en gestion hôtelière comme, par exemple, les séjours de ski. Même si nous ne sommes pas maîtres de la conception des repas, notre rôle est de veiller à ce que la quantité et la qualité soient respectées et que le lieu soit convivial et adapté aux groupes que nous avons.

2° METHODES

2/A LA PEDAGOGIE DU PROJET

Le Centre de Vacances ne doit pas être considéré comme un lieu, où on occupe les enfants en proposant une juxtaposition d'activités, sans réel lien entre-elles et, surtout, sans autres objectifs que de faire passer un bon moment aux enfants.

Si cet objectif doit toujours être notre souci principal, il n'en demeure pas moins que l'on peut au travers des activités, mais aussi les temps de la vie quotidienne, atteindre d'autres objectifs, si on se donne la peine de les formuler.

Les questions fondamentales à se poser, avant d'encadrer un séjour, sont :

- Pourquoi suis-je animateur ou directeur ?
- A quoi sert un Centre de Vacances ?
- Pourquoi, en vue de quoi ?
- Quelles sont les valeurs, auxquelles je tiens ?
- Qu'est-ce que je veux développer auprès des jeunes ?

Elles sont la base de la constitution du projet. Il permet de structurer notre action, de la formaliser, afin que chaque membre d'une institution, d'une équipe, aille dans le même sens ; c'est ce que « **ZEBRE & Co** » appelle le contrat moral entre l'institution et l'équipe, le directeur et les animateurs, les animateurs entre eux.

Le projet va fixer les objectifs à atteindre. Le choix de ces objectifs détermine le choix des moyens et des méthodes. De ce projet naîtra l'organisation, l'esprit, les activités, le rôle de chacun.

Ceci pour éviter également la solution de faciliter, qui consisterait à ouvrir sa valise et d'en sortir une organisation et des activités, sans se demander à quels objectifs elles correspondent et surtout si elles sont adaptées au public et à ses attentes.

Toute action doit être pensée de façon globale en termes d'objectifs, de progression et d'évaluation. Il est donc important de mettre en place des moyens d'évaluation, véritable clignotant de notre action. Ils sont les garants des objectifs fixés et permettent de modifier les contenus, les méthodes, les interventions, en fonction du groupe que l'on a.

2/B UNE PEDAGOGIE PAR LE JEU, PAR LA DECOUVERTE

Un animateur de Centres de Vacances n'est pas un enseignant. Il n'a pas les mêmes objectifs. Pour un enseignant de ski, par exemple, son objectif sera d'amener à maîtriser une technique, un geste. L'évaluation de son action sera simplement de vérifier si l'enfant maîtrise cette technique, ce geste. L'exercice est basé sur la réussite ou l'échec.

Cette approche laisse peu d'initiative au participant, il doit répondre à une situation donnée, par une action donnée. Quelquefois, pour rendre l'exercice plus attrayant, l'enseignant donne un aspect plus amusant, qu'il nomme alors jeu. Mais, le jeu n'est pas cela : « Le jeu est une activité physique et intellectuelle non improvisée et gratuite, à laquelle on s'adonne pour se divertir et en tirer un plaisir ».

Dans cette définition du Petit Larousse, on retrouve les trois composants indispensables, pour qu'une activité soit considérée comme un jeu : son caractère volontaire, gratuit et exécutée par plaisir.

Le jeu est un système éducatif complet. Il permet de développer les capacités intellectuelles, affectives, corporelles et d'expression.

Le jeu réglé permet à l'enfant, de faire l'apprentissage d'une certaine vie sociale. Le jeu spontané lui permet d'imiter l'adulte, d'exprimer ce qu'il redoute, ce qui renforce ses capacités d'autonomie, d'imagination.

La pédagogie ludique laisse beaucoup plus d'initiatives et de liberté à l'enfant. Tout d'abord, il est libre de jouer ou non. Puis, par le jeu, l'enfant subit l'échec ou plutôt une défaite ; elle incombera au joueur et non à lui directement.

Autre caractéristique, qui différencie le jeu de l'exercice : le jeu permet plusieurs réponses et comportements possibles. De cette manière, l'enfant est beaucoup plus décideur et peut adapter sa participation, selon ses capacités. Il n'y a pas de réponse « normée », le jeune s'adapte.

Nos objectifs sont bien différents d'un enseignant. Ils visent à donner à l'enfant, l'envie et le plaisir à pratiquer telle ou telle activité. Nous ne voulons pas en faire des champions, ni des artistes, ni des comédiens ; mais, par l'intermédiaire de l'activité, développer chez eux : imaginaire, expression, créativité, capacité motrice, confiance en soi, socialisation, etc. L'activité reste un moyen au service des objectifs fixés et non une fin de soi.

Maintenant, il est vrai aussi que certains jeunes sont demandeurs d'une approche plus sportive, plus technique, essentiellement les « ados ». Il est bien évident que nous sommes là pour répondre à cette demande.

Dans les deux cas, cela implique des membres de l'équipe, une double compétence : technique et pédagogique.

2/C LES ADOLESCENTS

L'adolescence est un âge spécifique, réputé difficile. L'adolescent ne se considère plus comme un enfant ; mais, n'est pas encore un adulte. L'adulte attend de lui, qu'il se comporte en adulte ; ce que l'adolescent ne souhaite pas toujours. Il en résulte souvent une situation conflictuelle, qu'il n'est pas toujours facile à gérer.

« **ZEBRE & Co** » s'attachera à confier l'encadrement des camps adolescents à des personnes en capacité de gérer les spécificités et les difficultés inhérentes à cet âge.

D'une façon générale, elle engage ses Directeurs, à pratiquer les principes suivants :

- ❖ Edicter clairement, avant le camp, les règles de vie. Expliciter le permis et l'interdit.
- ❖ Gérer intelligemment les transgressions, suivant leur gravité et leur sens, en privilégiant la discussion individuelle et collective.
- ❖ Ne pas exclure la possibilité de renvoi aux frais des parents, en cas de transgression grave – le faire savoir.
- ❖ Etre attentif à ne pas tomber dans une problématique de séduction des adolescents.
- ❖ Eviter l'activisme intense. Il faut laisser du temps aux jeunes, pour faire autre chose que des activités les unes derrière les autres.

Parmi les sujets sensibles, « ZEBRE & Co » pose les règles suivantes :

TABAC

Fumer nuit à la santé. Il est interdit de fumer dans les lieux publics ou en présence des enfants et dans les lieux, qu'ils fréquentent (Décret N° 77-1042 du 12 Septembre 1977).

La cigarette est interdite aux jeunes de moins de 16 ans.

Quel que soit son âge, un jeune qui ne fume pas en arrivant au Centre, doit repartir sans avoir fumé.

Les jeunes de plus de 16 ans, qui seraient déjà en état de dépendance vis-à-vis du tabac, se déclarent avant et avec l'autorisation des parents ; l'encadrement convient avec eux, des conditions dans lesquelles ils peuvent fumer.

L'encadrement est attentif à sa propre attitude, pour ne pas inciter des jeunes à commencer à fumer.

ALCOOL

Sa consommation est strictement interdite. Une consommation modérée de boissons peu alcoolisées est tolérée, dans le cadre d'activités spécifiques, sous le contrôle de l'encadrement.

DROGUE

Application stricte de la législation française. Toute consommation de drogues dites douces ou dures est proscrite. L'encadrement est fortement invité à ne pas fermer les yeux et à privilégier la discussion.

SEXUALITE – MIXITE

Considérant que :

- les « amours adolescentes » sont normales et naturelles et qu'elles ne se réduisent pas à l'acte sexuel ;
- tous les adolescents du groupe en sont à des niveaux très différents de besoins et de pratiques ;
- ces questions relèvent de l'intimité de la personne en devenir ;
- il existe, en la matière, une morale dominante en pleine évolution et pas reconnue par tous ;
- la loi ne traite pas du sujet, sauf à dire que les conditions matérielles de couchage doivent permettre de séparer filles et garçons.

L'encadrement est invité à :

- appliquer la loi sur la non-mixité des lieux de sommeil ;
- faire en sorte que chacun se respecte et à décourager, s'il y a lieu, les attitudes ostentatoires de certains, qui gêneraient la vie du groupe ;
- ne pas hésiter à faire une information sur les risques, liés aux maladies sexuellement transmissibles.

L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE

Il est vrai que la loi permet, dans des conditions précises, aux jeunes de plus de 14 ans, de pratiquer des activités, sans la présence d'animateurs, pendant une durée maximum de trois jours consécutifs, dont deux nuits ; mais, dans les conditions actuelles d'inquiétudes parentales, induites par le développement de l'insécurité dans la société, « ZEBRE & Co » interdit à ses directeurs, d'avoir recours à cette possibilité.

« ZEBRE & Co » estime qu'il existe d'autres moyens, pour développer le sens de l'autonomie.

2/D LES CONTACTS ENTRE LES PARENTS ET LEURS ENFANTS PENDANT LE DEROULEMENT DU CENTRE

LE COURRIER :

Le Centre de Vacances doit être un moment privilégié, pour cultiver la pratique épistolaire.

L'encadrement doit inviter les parents à écrire et mettre en place des temps et des moyens, pour que les enfants puissent correspondre avec leur famille.

LE TELEPHONE :

Même si un séjour en Centre de Vacances est un moment idéal pour gérer une rupture relationnelle éducative, les familles et leurs enfants doivent pouvoir se téléphoner.

Les communications doivent être régulées, pour ne pas gêner le groupe en activité ou perturber le fonctionnement du centre. L'enfant ne doit pas nourrir l'illusion d'impliquer ses parents dans chaque instant de sa vie et vice-versa.

Les moments de la journée, où les familles peuvent appeler sont précisés, avant le départ.

Nous déconseillons d'apporter les téléphones portables ; mais, il est difficile de les interdire. Nous insistons sur le fait que le directeur du séjour ou « ZEBRE & Co » ne peuvent être tenus pour responsables de la perte, de la dégradation ou d'une utilisation intempestive de ces appareils.

INTERNET ET COURRIER ELECTRONIQUE :

Si le Centre est équipé d'un ordinateur, la mise en place d'un site internet ou la par courrier électronique peut être envisagée, à condition que cela soit intégré, pensé et encadré, comme une activité.

Mais, dans tous les cas, pas plus le téléphone que le courrier électronique ne peut se substituer à la correspondance par lettres.

3°/ NOTRE CONCEPTION DE L'ENCADREMENT

« **ZEBRE & Co** » bâtit ses références sur la qualité de ses séjours et leur encadrement est primordial à la réussite de ceux-ci.

En conséquence, nous sommes exigeants et intransigeants envers les Directeurs et les animateurs. Encadrer un séjour signifie d'une part, respecter le projet d'animation, tel que nous le concevons et, d'autre part, participer à la préparation et au bilan du séjour.

L'équipe d'animation prend en charge, la globalité du projet. Elle assume son rôle éducatif et pédagogique dans tous les moments de la journée.

L'action des animateurs doit être en cohérence avec le projet pédagogique, mis en place par l'équipe. Une activité, quelle qu'elle soit, se pense toujours en termes d'objectifs, de progression et d'évaluation.

Au même titre que le projet pédagogique est le garant des orientations éducatives de « **ZEBRE & Co** », le projet d'activités des animateurs doit être la clef de voûte du projet pédagogique.

Au sein de l'équipe d'animation, aucune tâche n'est prédéterminée. Chacun prend part à tous les temps de la journée. Chacun est donc concerné par tous les aspects du séjour.

Cela n'empêche pas une répartition du travail, en fonction des compétences de chacun ; mais, dans ce cas, l'animateur sait qu'il ne se retrouve ni isolé, ni déchargé des autres temps d'animation.

Nous avons vu dans les chapitres précédents, que le Centre de Vacances est pour le jeune, un moment privilégié de loisirs, hors des cadres éducatifs habituels : la famille et l'école. Mais, cet enfant ou cet adolescent a une histoire, un passé, une scolarité, une éducation, une religion. Après le séjour, il retournera dans sa famille et retrouvera ses réalités.

L'animateur n'est donc pas un adulte en marge de cette société. Il reste un adulte référent vis-à-vis des jeunes. Cela exige de sa part, d'avoir une attitude, un comportement, un discours, en adéquation avec les modèles de la société familiale et scolaire. La sécurité physique, affective et morale doit être à tout moment assurée.

LE ROLE CENTRAL DU DIRECTEUR :

Le responsable du séjour est, avant tout, l'animateur de l'équipe d'encadrement. C'est celui qui assure la cohérence et veille au respect des objectifs du projet pédagogique. Il a deux rôles essentiels : coordinateur d'une équipe et garant des orientations pédagogiques de l'équipe.

Au-delà de la responsabilité civile et pénale des enfants que lui confie la loi, le Directeur a un rôle central à jouer, dans la réussite du Centre de Vacances :

- ✓ Il est dépositaire du projet éducatif de « **ZEBRE & Co** », qu'il est chargé de réaliser.
- ✓ Il fait partager les objectifs à son équipes et élabore avec elle le projet pédagogique du Centre.
- ✓ Il contribue à former les animateurs, en créant les conditions d'un transfert des savoirs et des savoir-faire. Il encourage les animateurs, qu'il juge aptes à s'engager dans les formations complémentaires.
- ✓ Il favorise la formation de futurs Directeurs.
- ✓ Il gère et anime l'ensemble de l'équipe d'adultes du Centre de Vacances.
- ✓ Il est responsable devant « **ZEBRE & Co** », de la gestion des moyens financiers et matériels, qui lui sont confiés.

Le fonctionnement hiérarchisé du Directeur, tel qu'on a pu le connaître dans les « colos » d'autrefois, n'est pas notre conception du rôle du Directeur. Il est davantage un « manager », avec et à l'écoute de son équipe.